

# Commune de CHAZEY-BONS

## CONSEIL MUNICIPAL du 28 août 2009

### Procès-verbal

**Présents** : Monsieur Didier BONNARD, Maire

Mme Colette BLANCHARD, Mrs André MASLANKIEWICZ et Emile PERRAUD, Adjoint.

Mmes Valérie CARPIN et Christine COCHET, Mrs Michel BATTISTELLA, Alain BOUVET  
Bruno FORT et Roland MOISSET, Conseillers Municipaux.

**Absents** : Mme Marie-Françoise PASCAL - Mrs Eric CURTET, Pierre-Marie DUPORT, Fabrice GALLET et Laurent JOLY

**Pouvoirs** : Mme PASCAL à Mme CARPIN – Mr CURTET à Mr BOUVET - Mr DUPORT à Mr FORT – Mr GALLET à Melle COCHET et Mr JOLY à Mr André MASLANKIEWICZ.

**Secrétaire de séance** : Michel BATTISTELLA

**Rédacteur du procès-verbal** : Marie-Christine VAUDAY-PITRAT

### **Ordre du jour** :

#### ➤ Délibérations :

- ☞ Modification des statuts de la Communauté de Communes Belley Bas-Bugey
- ☞ Modification du tableau des emplois communaux
- ☞ Rapport annuel du SIVOM
- ☞ Contrat d'entretien des écoles

#### ➤ Informations :

- marché de relevé topographique relatif à la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la station d'épuration de Cressieu.

- Compte-rendu de la réunion du 31 juillet sur le projet de lotissement SARL PRIMMO à Rothod.

#### ➤ Questions diverses

**Monsieur le Maire ouvre la séance et désigne Mr Michel BATTISTELLA secrétaire de séance.**

**Procès-verbal du 17 juillet** : adopté à l'unanimité.

#### ➤ **Modification des statuts de la CCBBB**

● Le Maire indique que cette modification concerne la compétence « transport à la demande ». Il s'agit de permettre le fonctionnement de ce service hors des limites du territoire couvert par la Communauté de Communes, notamment pour permettre aux utilisateurs de se rendre dans les gares de Virieu-le-Grand et Culoz. Modification adoptée à l'unanimité.

#### ➤ **Modification du tableau des emplois permanents**

● Suppression du grade d'ATSEM 2<sup>ème</sup> classe et création du grade d'ATSEM 1<sup>ère</sup> classe en raison d'un avancement de grade statutaire de l'agent actuellement sur le poste.

● Création d'un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe à raison de 5 heures hebdomadaires pour l'entretien des locaux de la mairie.

Modification adoptée à l'unanimité.

### ► Rapport d'activité du SIVOM pour l'année 2008

- Rapporteur Mr Bruno FORT, délégué de la commune au SIVOM.

Territoire desservi en collecte : 51 communes

Détail des collectes de tri sélectif :

▲ Conteneurs jaunes (emballages carton) : 19.9 kgs/ha/an

▲ Conteneurs bleus (journaux/papiers) : 30.0 kgs/ha/an

▲ Conteneurs verts (verre) : 46.6 kgs/ha/an

Les déchets verts sont traités en co-compostage par des agriculteurs locaux.

Un habitant produit par an 602 kgs de déchets (tous déchets confondus).

Les ordures ménagères représentent 245 kgs par habitant et par an et 59% des déchets font l'objet d'un tri par les usagers.

L'excédent de fonctionnement s'élève à 4 318 751 € A la vue de ce résultat le conseil considère qu'un gel de la taxe sur les ordures ménagères doit être envisagé.

Le quai de transfert fonctionne et la réhabilitation de la décharge des Erruts est le dossier important que le SIVOM a actuellement à gérer. La DRIRE ne s'est pas encore prononcée. Les conclusions sont attendues pour le mois de septembre.

Mr FORT indique qu'il a été contacté par le Maire de la commune de Ceyzérieu qui propose la création d'une CLIS – Commission Locale d'Information et de Surveillance – Il s'agit d'un organisme paritaire, indépendant, présidé par le Préfet ou son représentant – Sous-Préfet – qui, ayant accès au dossier, pourrait surveiller les opérations de réhabilitation du site. Monsieur BONNARD est d'accord pour la création de cet organisme.

A la fin des débats, le conseil municipal se prononce sur le rapport commenté par Mr FORT.

A l'unanimité ce document est approuvé en demandant le gel du taux de la taxe sur les ordures ménagères.

### ► Contrat d'entretien des écoles

Mr BONNARD explique les difficultés liées à l'organisation du nettoyage des salles de classes. Durant le printemps cette tâche avait été confiée à une entreprise de nettoyage.

Il est envisagé de continuer à sous-traiter cette prestation.

Mme BLANCHARD a été chargée du dossier. Elle indique que deux entreprises ont été consultées. Une n'a pas été en mesure de répondre favorablement en raison d'une surcharge de travail qui ne lui permet pas de s'engager dans l'immédiat pour l'année scolaire 2009/2010.

Mme BLANCHARD communique donc le projet de contrat proposé par la société GOM PROPLETE. Après étude du document, il s'avère que des précisions supplémentaires sont nécessaires afin d'éviter tout litige quant à l'interprétation des clauses du contrat.

La décision définitive est donc reportée à la prochaine séance.

L'entreprise interviendra dans un premier temps à la prestation.

### ✓ Informations

- Travaux d'assainissement à Cressieu :

Décision du Maire selon l'article L2122- 22 du CGCT- Signature du marché relatif au relevé topographique.

Présentation de l'avant-projet le 7 septembre en mairie par l'entreprise IRH.

- Lotissement SARL PRIMMO à Rothernod :

Comme cela avait été convenu, le projet a été présenté par Mr Marc DUMAS le 31 juillet à l'Association « Les Amis de Rothernod » et à Mr Pierre-Dominique GUERIN.

Mr BONNARD souligne que toutes les remarques formulées précédemment par les requérantes ont bien été prises en compte et que le projet intègre l'ensemble des modifications souhaitées.

Deux points ont encore fait l'objet d'amélioration :

Détachement d'un lot de l'ensemble du projet pour permettre l'aménagement d'un espace public par la commune

Surélévation des clôtures le long de la route face au four de Rothernod.

Ces deux points d'amélioration ont été pris en compte dans le Permis d'Aménager qui a été déposé par la SARL PRIMMO.

Mr BONNARD précise que , conformément aux engagements pris, le recours engagé au TA devrait logiquement faire l'objet d'un retrait de la part de Mrs GUERIN, Melle BLANCHARD et l'Association « Les Amis de Rothodod ».

- Pandémie grippale :

Rapporteur Mme Colette BLANCHARD. Les préconisations préfectorales sont mises en œuvre.  
Commande de masques de protection pour les agents municipaux et le Maire.  
Mesures de prévention pour les écoles : installation d'essuie-mains à usage unique.

- Renforcement réseau d'eau et surpresseur à Cressieu :

Réunion en mairie le 1<sup>er</sup> septembre avec la société B&R ingenierie.

- Inauguration officielle de l'église de Bons après travaux de rénovation le dimanche

6 septembre. Réception à la salle des fêtes à 11 h 30 en l'honneur de Monseigneur Guy BAGNARD, Evêque de Belley/Ars.

- Habilitation de la Commune de CHAZEY-BONS par le Tribunal de Grande Instance de

Belley: Mr BONNARD informe que la commune a reçu l'habilitation nécessaire pour faire exécuter dans ses services des peines de Travail d'Intérêt Général (TIG).

- CPI :

De nombreuses interventions pour des nids de guêpes et de frelons chez des particuliers ont été effectuées cet été par les pompiers volontaires de la commune. Le Maire les remercie publiquement pour leurs actions et leur disponibilité.

✓ **Questions diverses :**

- Christine COCHET voudrait savoir où en est la vente aux enchères des propriétés du

Comptoir du Bâtiment. Mr BONNARD lui rappelle que l'audience est fixée au 7 septembre.

- Alain BOUVET demande des précisions au sujet d'une inscription scolaire.

**L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.**

**Le présent procès-verbal est établi, conformément à l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales portant compte-rendu de la séance extraordinaire du Conseil Municipal du 28 août 2009.**

**Chazey-Bons, le 7 septembre 2009**

**Le secrétaire de séance :**  
**Michel BATTISTELLA**

**Le Maire,**  
**Didier BONNARD**